



Chocs et traumatismes dentaires

Chez l'enfant comme chez l'adulte, tout accident qui affecte les dents est une urgence ! Quels sont les premiers soins et le suivi dans la durée ?

QUE FAIRE EN CAS D'EXPULSION D'UNE DENT ?

- 1- Récupérer la dent en la prenant par l'extrémité.
- 2- Ne pas la nettoyer, ni gratter la racine.
- 3- Si cela est possible, replacer la dent dans son alvéole osseuse.

Si cela n'est pas envisageable

- > Mettre la dent directement dans la bouche du patient (sous la langue) en s'assurant qu'il ne va pas l'avaler, et cela sauf s'il est inconscient.
- > Sinon la placer dans une solution de sérum physiologique ou dans du lait.

« Il ne faut jamais conserver la dent dans de la glace ou dans de l'eau. »



FRACTURE D'UN MORCEAU DE DENT ET DE L'ÉMAIL

Suivre le même processus qu'avec une dent expulsée.

Si la pulpe dentaire n'est pas atteinte, le morceau fracturé pourrait être recollé.

Il doit être conservé dans la bouche de la personne ayant eu l'accident, ou bien dans du lait ou du sérum physiologique jusqu'à l'arrivée au cabinet ou aux urgences dentaires.

DÉPLACEMENT D'UNE DENT

- > Une gouttière est conçue sur mesure à partir des empreintes dentaires.
- > Il existe différents types de gouttières. La plus répandue permet de corriger les pathologies dues aux crispations involontaires et souvent incontrôlables des muscles de la mâchoire.
- > Une fois la gouttière préparée, elle est réglée en bouche.



CHOC SANS EFFET VISIBLE IMMÉDIAT

Le patient doit néanmoins consulter et, si nécessaire, être suivi sur une durée d'un an. Un choc peut avoir des conséquences cachées, comme une petite fêlure, des lésions au niveau de la racine et de la pulpe dentaire (nerfs et vaisseaux qui irriguent la dent). Pendant cette période, une attention toute particulière sera apportée à la dentition : une douleur ou un changement de couleur de la dent seront des signaux d'alerte.

À SAVOIR

Lorsque la dent, ou son morceau, n'a pas été retrouvé ou n'est pas ré-implantable, des solutions de dentisterie esthétique vous seront proposées (facette, implant...).

Si l'enfant est en période de croissance, une solution transitoire sera trouvée lui permettant de retrouver l'aspect esthétique et de maintenir l'espace nécessaire au développement de sa mâchoire.

En cas de traumatisme causé par un tiers, nous pourrions vous établir un certificat de constatation qui pourra éventuellement permettre une prise en charge des soins par l'assurance du responsable de l'accident.